



Arrondissement scolaire de Breitenrain – Lorraine

[www.breitenrain-lorraine.ch](http://www.breitenrain-lorraine.ch)



Écoles

Ville de Berne

# **Le modèle de l'école de Spitalacker**

## **Nouvel aménagement des horaires d'enseignement au sein du site scolaire de Spitalacker/Breitenrain**

**État des lieux et possibilités d'évolution**

Version du 3 avril 2025

## Table des matières

Synthèse.....	3
1. Introduction .....	5
2. Cinq leçons le matin : concept et mise en œuvre.....	7
2.1. Profil du site scolaire .....	7
2.2. Comment l'ancien horaire des leçons fonctionnait-il ? .....	7
2.3. Comment le nouvel horaire des leçons fonctionne-t-il ? .....	10
2.4. Modèle pour l'organisation d'horaires blocs et du temps d'enseignement .....	12
2.5. Nouvelle réglementation applicable à l'ensemble de la ville concernant les horaires blocs .....	12
2.6. Conclusion provisoire .....	13
3. Rétrospective : pourquoi l'expérience pédagogique a-t-elle en premier lieu porté sur la nouvelle grille horaire ? .....	14
3.1. Lehrplan 21 : hausse du nombre de leçons et répartition.....	14
3.2. Limitation des leçons tôt le matin (conférence de l'école obligatoire, Service de santé publique de la Ville de Berne, conseil des parents d'élèves).....	14
3.3. Temps de pause .....	14
3.4. Début des leçons .....	15
3.5. École à horaire continu .....	15
3.6. Priorités stratégiques de la Ville et du canton de Berne .....	15
3.7. Conclusion provisoire .....	16
4. Évaluations/expériences avec le développement de l'école et de l'enseignement .....	17
4.1. Point de vue des élèves .....	17
4.2. Point de vue des enseignantes et enseignants .....	18
4.3. Point de vue des parents et des représentants légaux.....	19
5. Décision de l'INC et conséquences .....	22
5.1. Risques induits par le nouvel horaire identifiés par l'INC .....	22
Risque induit par la demi-journée d'école.....	22
Précision des concepts de l'école à horaire continu .....	23
Nécessité d'un développement systématique de l'école .....	23
5.2. Options pour un après-midi à l'école enfantine.....	23
Réintroduction de l'enseignement un après-midi par semaine à l'école enfantine.....	24
Dissolution des classes de Basisstufe et dissociation des classes d'école enfantine.....	24
Financement de la prise en charge par la commune.....	24
Développement des offres de l'école pour couvrir l'après-midi manquant .....	24
Possibilité pour les parents de proposer une prise en charge .....	25
6. Étapes ultérieures .....	26

## Synthèse

L'expérience pédagogique menée sur le site scolaire de Spitalacker/Breitenrain a été lancée dans le but de réaménager et d'améliorer les horaires d'enseignement, ce qui a nécessité d'importants changements structurels, ainsi que des modifications dans les processus et la culture d'enseignement au sein de l'école. En janvier 2023, la Direction de l'instruction publique et de la culture du canton de Berne a officiellement mis fin à l'expérience pédagogique et a chargé l'école de trouver, au cours des deux années suivantes, une solution pour l'école enfantine qui soit compatible avec les dispositions générales du Lehrplan 21. Depuis, la direction d'école et la commission scolaire du site de Spitalacker/Breitenrain ont étudié attentivement différentes possibilités d'évolution. Elles sont arrivées à la conclusion qu'il n'existe pas de solution appropriée pour aménager un après-midi de leçons supplémentaire à l'école enfantine, malgré le nouvel horaire des leçons.

L'école de Spitalacker/Breitenrain accorde la priorité aux besoins des élèves et de leurs parents. Ainsi, le conseil des parents d'élèves et les élèves, qui souhaitaient réduire le nombre de leçons tôt le matin, ont particulièrement soutenu l'adaptation des horaires d'enseignement. Les cinq leçons du matin qui commencent à 8 h 00 et finissent à 12 h 15 pour tous les élèves constituent le principal changement mis en place. Dans le cadre de cette réforme, les temps de pause et l'aménagement de l'horaire des leçons ont également été durablement modifiés et les enseignantes et enseignants ont adapté leur manière de travailler.

Durant deux années, l'expérience pédagogique a fait l'objet d'un suivi scientifique par la PHBern. D'après les déclarations des élèves, des parents et des enseignantes et enseignants, l'adaptation des horaires d'enseignement a dégagé plus de temps libre pour les élèves, ce qui a facilité la participation aux activités extrascolaires. Disposer d'après-midi libres leur permet d'organiser leur temps libre de manière plus flexible et de passer plus de temps avec leurs camarades. Les parents ont également salué ce point et observé que leurs enfants avaient davantage de plaisir à se rendre à l'école et apprenaient mieux pour certains. Le retour des parents était majoritairement positif. Ils ont déclaré être plus satisfaits de la nouvelle organisation et la trouver plus facile à concilier avec leur activité professionnelle et leur vie de famille. En particulier les parents exerçant une activité lucrative jugent positive la régularité des nouveaux horaires.

Les enseignantes et enseignants ont dû adapter leurs méthodes d'enseignement et développer de nouvelles structures et méthodes didactiques afin de mettre le nouvel horaire des leçons en application. Ces changements ont entraîné une évolution positive de l'enseignement, car les enseignantes et enseignants disposaient d'une plus grande marge de manœuvre pour répondre aux besoins des élèves et de la classe en général. Cependant, ces modifications ont également engendré des problèmes, notamment en ce qui concerne les transitions entre les différentes disciplines et la planification des périodes d'enseignement. Des discussions approfondies entre les enseignantes et enseignants ont toutefois permis de les résoudre.

Malgré les retours positifs, des réserves ont été émises quant à la fatigue des élèves, en particulier au cycle 1. Certains élèves ont déclaré être fatigués et avoir des difficultés à récupérer le midi. Cela n'est cependant pas uniquement dû aux nouveaux horaires, puisque des élèves avaient déjà des problèmes similaires avec les horaires ordinaires. Quelques personnes ont exprimé des réserves quant aux coûts supplémentaires générés par la prise en charge des enfants, étant donné que les élèves ont moins de leçons l'après-midi et bénéficient donc de moins de temps de prise en charge gratuite. À ce sujet, les auteures et auteurs du présent rapport démontrent, dans une analyse approfondie, que les coûts supplémentaires se limitent uniquement à un module de 90 minutes. Cela signifie donc que, grâce aux tarifs échelonnés de l'école à journée continue, la réorganisation n'entraîne qu'une faible hausse des coûts, même pour les familles qui ont davantage besoin de modules de prise en charge pour leurs enfants. L'adaptation des horaires représente en outre un pas vers l'aménagement de l'école à horaire continu, ce qui constitue un objectif visé aussi bien par la Ville que par le canton de Berne.

Dans l'ensemble, il ressort que le nouvel horaire des leçons offre aux élèves, même les plus jeunes, des opportunités d'apprentissage et de développement idéales et est également salué par les enseignantes, enseignants et parents. En outre, le modèle est avantageux par rapport aux autres possibilités de modification de l'horaire qui entraînent d'importants désavantages financiers ou des inconvénients pour les parents exerçant une activité lucrative. Cette flexibilité d'organisation et d'aménagement des leçons est primordiale pour développer en continu l'école dans son ensemble.

De manière générale, la direction d'école et la commission scolaire souhaitent maintenir dans la mesure du possible le nouvel horaire d'enseignement. À de nombreux égards, il contribue grandement à la conciliation

de la vie privée et professionnelle pour les familles et à l'état de satisfaction général des élèves et de leur famille. Il constitue une base stable pour poursuivre le développement de l'école et de l'enseignement.

Les écoles qui, comme le site de Spitalacker/Breitenrain, présentent un bilan clair de leurs besoins et une stratégie de mise en œuvre de mesures, doivent obtenir la possibilité de mettre en place ce modèle innovant sur le plan structurel et pédagogique. Il revient à l'INC de décider dans quelle mesure un contrôle ou une pratique en matière d'autorisation est nécessaire de la part des autorités cantonales et si une telle marge de manœuvre doit être octroyée de manière égale à toutes les écoles en adaptant les dispositions générales. Dans tous les cas, il est important que le nouvel horaire des leçons ne soit mis en œuvre qu'à condition d'être accompagné d'une offre de prise en charge complète pour les après-midi. La modification des horaires d'enseignement dans le modèle de l'école de Spitalacker est également bénéfique pour la revalorisation de l'école à journée continue, puisque la succession de blocs horaires plus cohérents l'après-midi permet un encadrement pédagogique. Cette revalorisation est centrale pour le développement des offres de l'école à horaire continu pour les enfants présentant des besoins élevés en termes de prise en charge. Il est tout aussi primordial que les enseignantes et enseignants soient prêts à faire évoluer leur manière d'enseigner étant donné qu'un nouveau modèle entraîne un changement dans le rythme d'enseignement.

Le cadre juridique vise à protéger les enfants et non à empêcher la mise en œuvre de projets innovants pour le développement de l'école. Au contraire, les écoles devraient avoir suffisamment de marge de manœuvre pour évoluer. Accorder une plus grande liberté en ce qui concerne l'aménagement de l'horaire des leçons permet d'encourager l'autonomie de l'école, la participation à son développement et la possibilité pour les directions d'école et les commissions scolaires de prendre des décisions adaptées à la situation et pertinentes selon le contexte. Cette plus grande liberté constitue une base indispensable au développement du système de formation bernois et suisse.

## 1. Introduction

Le présent rapport décrit l'introduction d'une nouvelle grille horaire dans le modèle de l'école de Spitalacker sur le site scolaire de Spitalacker/Breitenrain à Berne, dans le cadre duquel les leçons ont lieu pour tous les élèves de 8 h 00 à 12 h 15. L'expérience pédagogique qui prévoit 5 leçons le matin a été menée durant les années scolaires 2020-2021 et 2022-2023. L'organisation uniforme des leçons le matin pour l'ensemble des élèves du site constitue la caractéristique essentielle de ce modèle. Cette réforme a été instaurée uniformément dans les trois cycles du site scolaire de Spitalacker/Breitenrain. Selon leur tranche d'âge, certains élèves avaient également cours l'après-midi. Cette réforme vise à harmoniser les horaires d'enseignement et à mettre en œuvre une stratégie cohérente pour l'ensemble de l'école. Pour cette adaptation, les membres du corps enseignant ont dû réfléchir à de nouvelles méthodes d'enseignement et à des formes d'apprentissage sociales, et les membres de la direction d'école ont dû analyser le contexte dans lequel ce processus de développement de l'école s'inscrivait.

La nouvelle grille horaire, appelée « modèle de l'école de Spitalacker » présente divers avantages. Elle permet des horaires d'enseignement uniformes, étant donné que les leçons commencent pour tous les élèves à 8 h 00 et finissent à 12 h 15. Toutes les parties concernées (élèves, parents et membres du corps enseignant) bénéficient ainsi d'une structure fiable et homogène. Dans le même temps, cette adaptation est le reflet de diverses évolutions sociétales, qui influencent le contexte dans lequel s'inscrit le site scolaire de Spitalacker/Breitenrain. Le conseil des parents d'élèves a soutenu l'adaptation des horaires d'enseignement afin de permettre aux parents une meilleure conciliation entre vie familiale et professionnelle et d'accorder aux élèves du temps l'après-midi pour se consacrer à leurs loisirs et non uniquement aux leçons.

Dans le cadre du suivi scientifique de la PHBern, l'ensemble des personnes concernées (élèves, parents et membres du corps enseignant) rapportent qu'elles apprécient les nouveaux horaires d'enseignement. Les élèves passent moins d'après-midi à l'école et suivent les leçons de manière condensée le matin. Cela comporte des avantages sur le plan de la concentration et permet un aménagement plus flexible des leçons. L'uniformisation des horaires d'enseignement et la suppression des pauses de 5 minutes a permis de dégager plus de temps pour le travail sur des thèmes spécifiques pendant des leçons de 45 minutes.

L'introduction du nouvel horaire des leçons s'est accompagnée de plusieurs défis, p. ex. l'organisation et la mise en application du changement au quotidien par les membres du corps enseignant (rythme de l'enseignement). Au début, quelques enseignantes et enseignants étaient sceptiques, mais ils ont fait évoluer leur manière d'enseigner durant et après l'expérience, mis en place des configurations de groupe et adapté le rythme des phases de concentration et de détente pendant les leçons. Aujourd'hui, ils ne pourraient plus imaginer enseigner sans le nouvel horaire des leçons.

Le présent rapport met en évidence le fait que les avantages de la nouvelle organisation de l'horaire des leçons pour le site scolaire de Spitalacker/Breitenrain sont bien plus nombreux que ses inconvénients et que, dans le même temps, la direction d'école et les enseignantes et enseignants se penchent de manière pro-active sur les défis potentiels qu'elle entraîne. Les changements induits par le nouvel horaire ont favorisé une évolution profonde de l'école et de l'enseignement conforme aux besoins des élèves et des parents.

Nous présenterons ci-après la chronologie, les conditions, les principaux éléments et détails de la mise en œuvre du nouvel horaire. L'objectif est d'expliquer de manière claire ce projet de développement complexe et global de l'école aux personnes extérieures et aux personnes intéressées. Le rapport exposera également les avantages et les défis de cette expérience pédagogique de différents points de vue (parents, enseignantes et enseignants, élèves). Pour ce faire, nous nous appuyerons sur le rapport du suivi scientifique de la PHBern à son sujet.

Nous considérons que l'adaptation des horaires d'enseignement est une étape importante pour le développement d'une école viable et d'une articulation judicieuse entre l'enseignement et la prise en charge. L'école de Spitalacker/Breitenrain se base sur les prescriptions stratégiques de la ville et du canton et entend être un lieu d'apprentissage et de vie pour les élèves. Dans le même temps, nous prenons au sérieux les besoins, avis et contributions des parents et permettons, grâce à l'adaptation des horaires d'enseignement, une meilleure conciliation entre vie professionnelle et vie familiale. Cependant, la direction d'école et la commission de l'arrondissement scolaire du site scolaire de Spitalacker/Breitenrain ont conscience que l'adaptation des horaires d'enseignement a d'importantes conséquences sur l'ensemble des personnes concernées. Le présent rapport a vocation à mener une réflexion critique sur ces conséquences ainsi que sur les questions et considérations en suspens relatives à l'évolution de ces mesures.

À l'avenir, l'école de Spitalacker/Breitenrain continuera de faire évoluer ses méthodes d'enseignement. Elle réalise continuellement des bilans et mène des réflexions sur son organisation actuelle. La direction de l'école et la commission scolaire mettent tout en œuvre pour répondre aux différents besoins des parents d'élèves et ont élargi ces dernières années l'offre en matière d'enseignement et de prise en charge. Diverses étapes définies ont pour but de faire évoluer l'offre de prise en charge vers une structure d'école à horaire continu. Cela constitue une innovation organisationnelle, qui permet une meilleure articulation entre enseignement et prise en charge. Toutes ces mesures visent à garantir que l'école de Spitalacker/Breitenrain reste un lieu de vie et d'apprentissage viable pour l'ensemble des élèves.

Les données énoncées dans le présent rapport se rapportent tant aux années durant lesquelles l'expérience pédagogique a été menée et analysée sur le plan scientifique (2020-2022) qu'à d'autres sources, plus récentes.

## 2. Cinq leçons le matin : concept et mise en œuvre

### 2.1. Profil du site scolaire

Le site scolaire de Spitalacker/Breitenrain compte entre 700 et 750 élèves répartis sur les trois cycles. Au total, 105 enseignantes et enseignants travaillent au sein des trois bâtiments. Comme dans le reste de l'arrondissement scolaire de Breitenrain – Lorraine, les classes du cycle 1 sont toutes organisées sous la forme de Basisstufe. En d'autres termes, les leçons sont dispensées à des classes regroupant des élèves de l'école enfantine et des deux premières années du degré primaire. Au total, le site compte actuellement 18 classes de Basisstufe. Avant l'adaptation des horaires d'enseignement, il y avait également des classes d'école enfantine et des deux premières années du degré primaire séparées en plus des classes de Basisstufe. Le cycle 2 comprend des classes à degrés multiples qui mettent l'accent sur l'enseignement en groupes d'âges mixtes. Au cycle 3, les leçons sont dispensées aux classes de tous niveaux confondus (général et secondaire), les élèves étant répartis par tranche d'âge (modèle 4 du document « Häufige Modelle der Sekundarstufe I », en allemand uniquement).

### 2.2. Comment l'ancien horaire des leçons fonctionnait-il ?

Kindergärten						
Zeit	Mo	Di	Mi	Do	Fr	
08.20 - 11.50						
MITTAG						
13.30 - 14.55	A			B		
	A			B		
Gruppe A KG 1			Gruppe B KG 2			
Bei Jahrgangsklassen: Aufteilung in Gruppe A und B durch Schule						

Basisstufen						
Zeit	Mo	Di	Mi	Do	Fr	
08.20 - 11.50						
MITTAG						
13.30 - 15.00	BS44	*	BS SuS			
	BS44	*	BS SuS			
15.20-16.05	*			*		
Di. No. 1. Sem. *			Di. No. 2. Sem.			

1. / 2. Klassen						
Zeit	Mo	Di	Mi	Do	Fr	
08.20 - 09.05						
09.10 - 09.55						
10.15 - 11.00						
11.05 - 11.50						
MITTAG						
13.30 - 15.00		*				
		*				
15.20 - 16.05	*			*		
Di. No. 1. Sem. *			Di. No. 2. Sem.			

3. / 4. Klassen						
Zeit	Mo	Di	Mi	Do	Fr	
07.30 - 08.15	*	*	*	*	*	
08.20 - 09.05						
09.10 - 09.55						
10.15 - 11.00						
11.05 - 11.50						
MITTAG						
13.30 - 14.15						
14.20 - 15.05						
15.20 - 16.05	*	*		*		
16.10 - 16.55						
Klassenunterricht in der 1. und 8. Lektion möglich						

5. / 6. Klassen						
Zeit	Mo	Di	Mi	Do	Fr	
07.30 - 08.15	*	*	*	*	*	
08.20 - 09.05						
09.10 - 09.55						
10.15 - 11.00						
11.05 - 11.50						
MITTAG						
13.30 - 14.15						
14.20 - 15.05						
15.20 - 16.05	*	*		*	*	
16.10 - 16.55	*	*		*	*	
(Halb)Klassenunterricht in der 1. Lektion möglich Anzahl obligatorischer Unterrichtslektionen: 31 Lektionen						

7. - 9. Klassen						
Zeit	Mo	Di	Mi	Do	Fr	
07.30 - 08.15	*	*	*	*	*	
08.20 - 09.05						
09.10 - 09.55						
10.15 - 11.00						
11.05 - 11.50						
MITTAG						
13.30 - 14.15				Ital.		
14.20 - 15.05				Ital.		
15.20 - 16.05		*				
16.10 - 16.55		*				
(Halb)Klassenunterricht in der 1. Lektion nur in begründeten Fällen → Wahrung der VSK/SK Frühlektionen im Zyklus 3 vermeiden Anzahl obligatorischer Unterrichtslektionen: 31 Lektionen (gemäß Lehrplan 21 in der 7. Klasse)						

Illustration 1 : Horaire des leçons avant la réforme

Kindergärten	Classes d'école enfantine
Basisstufen	Classes de Basisstufe
1./2. Klassen	1 <sup>re</sup> /2 <sup>e</sup> année (3H/4H)
3./4. Klassen	3 <sup>e</sup> /4 <sup>e</sup> année (5H/6H)

5./6. Klassen	5 <sup>e</sup> /6 <sup>e</sup> année (7H/8H)
7.-9. Klassen	7 <sup>e</sup> -9 <sup>e</sup> année (9H-11H)
Zeit Mo Di Mi Do Fr	Horaire Lu. Ma. Me. Je. Ve.
Di. Na.	Ma. ap.-midi
1. Sem.	1 <sup>er</sup> sem.
2. Sem.	2 <sup>e</sup> sem.
BS	Basisstufe
KG	école enfant.
MITTAG	PAUSE DE MIDI
Klassenunterricht in der 1. Und 8. Lektion möglich	Enseignement en classe entière possible durant la 1 <sup>re</sup> et la 8 <sup>e</sup> leçon
(Halb)Klassenunterricht in der 1. Lektion möglich	Enseignement en (demi-)classe possible durant la 1 <sup>re</sup> leçon
Anzahl obligatorischer Unterrichtslektionen: 31 Lektionen	Nombre de leçons d'enseignement obligatoires : 31 leçons
(Halb)Klassenunterricht in der 1. Lektion nur in begründeten Fällen -> <i>Weisung der VSK/SK, Frühlektionen im Zyklus 3 vermeiden</i>	Enseignement en (demi-)classe durant la 1 <sup>re</sup> leçon uniquement dans des cas justifiés -> <i>directive de la Volksschulkommission/Schulkommission, « Frühlektionen im Zyklus 3 vermeiden » (« Éviter les leçons au cycle 3 »)</i>
Anzahl obligatorischer Unterrichtslektionen: 31 Lektionen (gemäss Lehrplan 21 in der 7. Klasse)	Nombre de leçons d'enseignement obligatoires : 31 leçons (conformément au Lehrplan 21 en classe de 7 <sup>e</sup> année [9H])
Bei Jahrgangsklassen Aufteilung in Gruppe A und B durch Schule	Dans les classes à degré unique, l'école répartit les élèves entre le groupe A et le groupe B

Avec l'ancienne grille horaire, les élèves de l'école enfantine, des classes de 1<sup>re</sup> et 2<sup>e</sup> année (3H et 4H) et de Basisstufe avaient cours tous les matins de 8 h 20 à 11 h 50. Pour les leçons de l'après-midi, ils étaient répartis en petits groupes selon leur âge, au minimum de 13 h 30 à 15 h 05. Tous les élèves du cycle 1 suivaient 90 minutes de leçon au moins un après-midi par semaine. Au total, les élèves de l'école enfantine suivaient 22 leçons.

Aux cycles 2 et 3, les cours commençaient également à 8 h 20. Il arrivait que des leçons en demi-classe soient programmées de 7 h 30 à 8 h 15, mais cela restait autant que possible exceptionnel. Les élèves des cycles 2 et 3 avaient cours 4 après-midi par semaine. Seuls les élèves du cycle 3 avaient 4 leçons un après-midi de la semaine, jusqu'à 16 h 55. Les élèves du cycle 2 avaient env. 28 leçons et ceux du cycle 3 env. 31 leçons d'enseignement obligatoire.

La grille horaire respectait les horaires blocs obligatoires dans l'ensemble de la ville et donc à l'emploi du temps qui en découlait (leçons le matin de 8 h 20 à 11 h 50).

### 2.3. Comment le nouvel horaire des leçons fonctionne-t-il ?

Dans la nouvelle grille horaire du modèle de l'école de Spitalacker, les leçons commencent pour tous les élèves à 8 h 00 et durent jusqu'à 12 h 15. La matinée compte donc une leçon supplémentaire (5 au lieu de 4).

Les élèves des classes de Basisstufe 1 et 2 (BS1/BS2, anciennement « élèves de l'école enfantine ») peuvent arriver librement entre 8 h 00 et 8 h 25. La journée d'école commence à 8 h 25 pour l'ensemble des élèves. Les élèves de BS1 et BS2 n'ont pas de leçon l'après-midi.

En outre, les parents des élèves de BS1 peuvent choisir de réduire leur programme à l'école le mercredi. Ainsi, les élèves des classes de Basisstufe ont 25 leçons d'enseignement, temps d'arrivée et pauses compris. Cependant, étant donné que les 25 premières minutes sont facultatives pour les élèves de BS1 et de BS2, le programme obligatoire de ces élèves se monte à env. 22 leçons (5x4 leçons + 5x20 minutes = env. 21,5 leçons).

En cas de besoin accru de prise en charge en dehors des heures d'enseignement obligatoire, les élèves des cycles 1 et 2 peuvent fréquenter l'école à horaire continu. Dans cette forme d'organisation, 34 leçons ainsi que la pause de midi (2 leçons) sont obligatoires ou « liées ». Les élèves passent donc beaucoup plus de temps à l'école. Cependant, toutes les leçons liées aux horaires d'enseignement ne sont pas des leçons d'enseignement. En parallèle, une offre de prise en charge étendue est proposée, axée sur des contenus moins formels, dans le cadre de laquelle les élèves peuvent également jouer ou se reposer.

Aux cycles 2 et 3, les élèves ont aussi 5 leçons tous les matins. Au cycle 2, les élèves de 3<sup>e</sup> et 4<sup>e</sup> années (5H et 6H) suivent donc 27 leçons et ont deux après-midi supplémentaires sans enseignement, contre 31 leçons et un après-midi supplémentaire sans enseignement pour ceux de 5<sup>e</sup> et 6<sup>e</sup> années (7H et 8H).

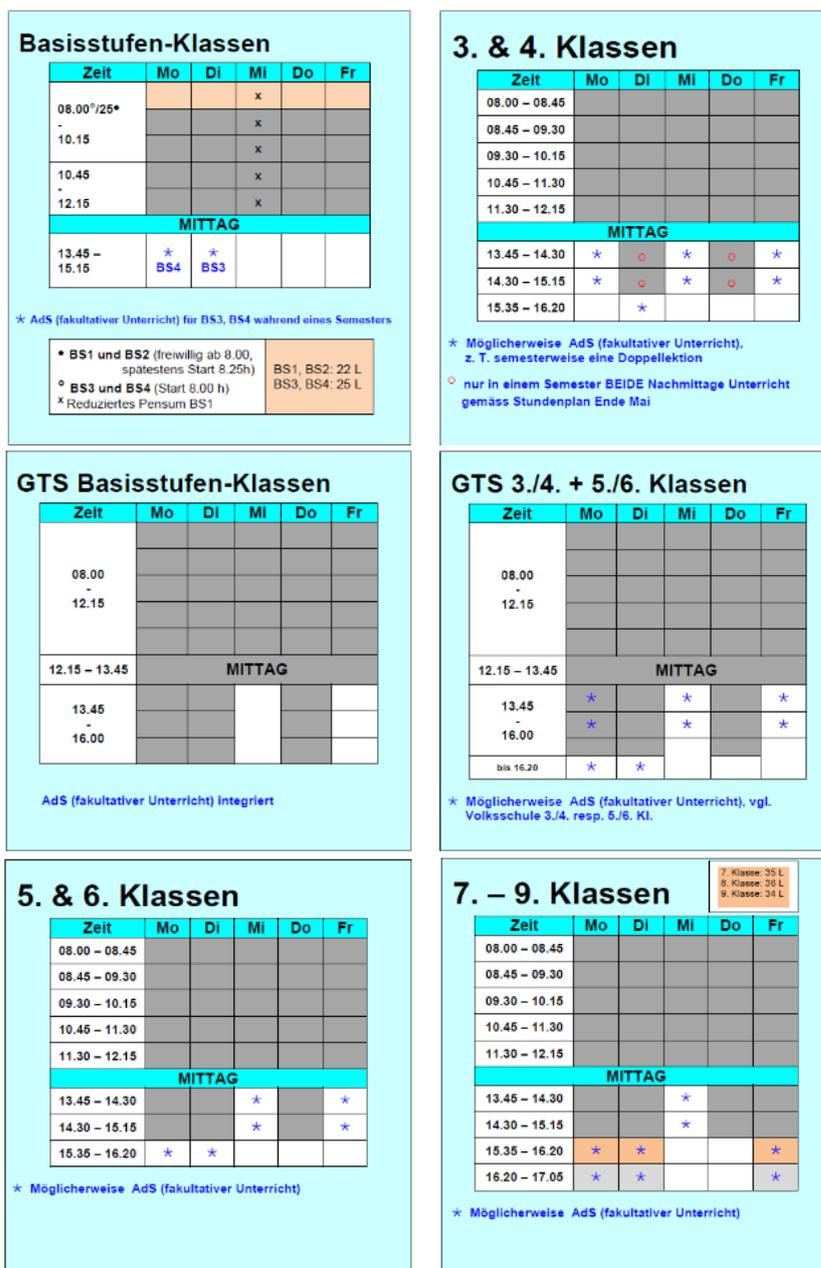


Illustration 2 : nouvel horaire des leçons avec 5 leçons le matin

Basisstufenklassen	Classes de Basisstufe
*AdS (fakultativer Unterricht) für BS3, BS4 während eines Semesters	* Cours proposés par l'école (enseignement facultatif) pour les BS3 et BS4 pendant un semestre

BS1 und BS2 (freiwillig ab 8.00, spätestens Start 8.25h)	BS1 et BS2 (facultatif à partir de 8 h 00, arrivée au plus tard à 8 h 25)
BS3 und BS4 (Start 8.00h)	BS3 et BS4 (début des leçons à 8 h 00)
Reduziertes Pensum BS1	Programme réduit BS1
BS1, BS2: 22L	BS1 et BS2 : 22 leçons
BS3, BS4: 25L	BS3 et BS4 : 25 leçons
*Möglicherweise AdS (fakultativer Unterricht), z. T. semesterweise eine Doppelktion	* Cours proposés par l'école (enseignement facultatif) le cas échéant. À l'heure actuelle : une leçon double par semestre
Nur in einem Semester BEIDE Nachmittage Unterricht gemäss Stundenplan Ende Mai	DEUX après-midi de leçons seulement pendant un semestre, conformément à l'horaire des leçons fin mai
GTS Bassistufen-Klasse	Éc. à hor. cont. pour les classes de Basisstufe
GTS 3./4. + 5./6. Klassen	Éc. à hor. cont. 3 <sup>e</sup> et 4 <sup>e</sup> années (5H/6H) + 5 <sup>e</sup> et 6 <sup>e</sup> années (7H/8H)
Bis 16.20	Jusqu'à 16 h 20
AdS (fakultativer Unterricht) integriert	Cours proposés par l'école (enseignement facultatif) de manière intégrée
*Möglicherweise AdS (fakultativer Unterricht), vgl. Volksschule 3./4. Resp. 5./6. Kl.	* Cours proposés par l'école le cas échéant, cf. 3 <sup>e</sup> et 4 <sup>e</sup> années (5H/6H) et 5 <sup>e</sup> et 6 <sup>e</sup> années (7H/8H) école oblig.
7. Klasse: 35 L 8. Klasse: 36 L  9. Klasse: 34 L	7 <sup>e</sup> année (9H) : 35 leçons 8 <sup>e</sup> année (10H) : 36 leçons  9 <sup>e</sup> année (11H) : 34 leçons

Au cycle 3, l'enseignement obligatoire l'après-midi ne dure plus que jusqu'à 15 h 15 et les élèves suivent 35 leçons d'enseignement.

Afin de rendre cette nouvelle grille horaire du modèle de l'école de Spitalacker compatible avec les horaires blocs obligatoires de la ville (comme prévu par la loi cantonale sur l'école obligatoire), la conférence de l'école obligatoire a adapté les règles en la matière (cf. paragraphe suivant).

Sur le site scolaire de Spitalacker/Breitenrain, plusieurs nouvelles offres sont mises à disposition en dehors des heures d'enseignement obligatoire. L'offre la plus importante est l'école à journée continue, facultative et proposée avant et après l'enseignement obligatoire ainsi que le midi. Au printemps de l'année scolaire 2022-2023, 1909 heures de prise en charge ont été proposées (tous bâtiments confondus, à l'exception de l'école à horaire continu ; 395 + 211 + 1081 + 222). Durant l'année scolaire 2023-2024, le nombre d'heures de prise en charge a augmenté de près de 300 heures pour atteindre un total de 2002 heures (tous bâtiments confondus, à l'exception de l'école à horaire continu ; 402 + 138,5 + 1222 + 239,5). De manière gé-

nérale, durant ces deux années scolaires, c'est le module du matin (7 h 00-8 h 00) qui a été le moins fréquenté et le module du midi (en particulier les mardis et jeudis) qui a été le plus demandé. Il n'est pas possible d'affirmer qu'un module en particulier a entraîné la hausse du nombre d'heures de prise en charge (p. ex., il ne s'agit pas du module de l'après-midi 1, contrairement à ce à quoi l'on aurait pu s'attendre) ; celle-ci est probablement davantage due à la fluctuation naturelle du nombre d'élèves. Le manque de données de base ne permet malheureusement pas de tracer de manière étendue la fréquentation de l'école à journée continue, ni celle de l'école à horaire continu.

Outre l'école à journée continue, l'école de Spitalacker propose une offre de prise en charge dans le cadre du budget alloué. Cette offre est destinée aux élèves de la 3<sup>e</sup> classe de Basisstufe (BS3). Les élèves plus jeunes de BS1 et BS2 n'y ont pas accès. D'après la direction de l'école, la fréquentation de cette offre a connu une augmentation continue du fait de l'adaptation des horaires d'enseignement.

## **2.4. Modèle pour l'organisation d'horaires blocs et du temps d'enseignement**

En 2005, dans un rapport disponible en allemand uniquement, la Conférence des directeurs de l'instruction publique du Nord-Ouest de la Suisse (CDIP Nord-Ouest) recommandait déjà aux communes scolaires comptant une part élevée d'élèves issus d'un milieu familial défavorisé (p. 38) de mettre sur pied une offre complémentaire d'école à journée continue facultative, et ce afin de proposer un soutien supplémentaire à ces familles, en dehors des heures d'enseignement. D'après le rapport, grâce aux écoles à journée continue, les élèves doivent pouvoir acquérir de nouvelles compétences et l'école a suffisamment de temps pour s'assurer que les élèves fassent leurs devoirs et trouvent des solutions ensemble, afin de consolider leurs connaissances et aptitudes et d'atteindre leurs objectifs en s'entraînant (p. 39). Ainsi, d'après la CDIP Nord-Ouest, il est possible de compléter l'enseignement obligatoire par une offre facultative et ainsi de respecter les horaires blocs (rapport de 2005 de la CDIP Nord-Ouest, p. 46). Il serait judicieux d'aménager les horaires blocs en tenant compte de ces éléments, notamment au vu des modifications actuelles du système de formation et de l'extension progressive des écoles à journée continue.

L'enquête réalisée par la CDIP (année scolaire 2021-2022) montre les différences de répartition du nombre de leçons selon les degrés scolaires dans les différents cantons. Il en ressort que le nombre de 22-25 leçons durant la première année de l'école enfantine appliqué dans le canton de Berne se trouve dans la fourchette haute par rapport aux autres cantons. Les cantons de Zoug, Lucerne, Bâle-Ville et Bâle-Campagne appliquent un maximum de 22 leçons. Le nombre de leçons est plus élevé uniquement dans les cantons de Thurgovie, du Tessin et dans la Principauté du Liechtenstein. Dans quelques cantons (Appenzell Rhodes-Intérieures, Fribourg, Jura, Neuchâtel, Schwytz, Vaud, Valais), le nombre de leçons est inférieur à 20. Cette comparaison met en évidence que le canton de Berne accorde beaucoup d'importance au fait que l'école contribue à l'amélioration des opportunités de formation. Le canton fait de l'enseignement une priorité et cela ne doit pas changer. De plus, le fait que le nombre d'heures à l'école enfantine soit plus faible dans les autres cantons montre que modifier l'horaire d'enseignement en première année enfantine dans le canton de Berne ne poserait pas de problème pour les élèves. En effet, si le programme venait à être réduit pour ces élèves, il tomberait juste en-dessous du nombre maximal requis .

## **2.5. Nouvelle réglementation applicable à l'ensemble de la ville concernant les horaires blocs**

La loi cantonale sur l'école obligatoire prévoit des horaires blocs obligatoires à l'échelle de chaque commune. Dans la Ville de Berne, c'est la commission de l'école obligatoire (similaire à la Volksschulkonferenz, « conférence de l'école obligatoire », en charge au moment de l'expérience pédagogique) qui est responsable de régler les horaires blocs. Afin de permettre la mise en œuvre de la nouvelle grille horaire du modèle de Spitalacker dans le cadre de l'expérience pédagogique de Spitalacker/Breitenrain, la conférence de l'école obligatoire a changé les dispositions relatives à la semaine de classe (« Bestimmungen zur Schulzeit », disponibles en allemand uniquement) de la manière décrite ci-après.

La version des dispositions relatives à l'école enfantine et à la semaine de classe datant de 2016 (« Bestimmungen zur Kindergarten- und Schulzeit », disponibles en allemand uniquement) privilégiait une grille horaire de 8 h 20 à 11 h 50, pauses incluses. Le terme « horaire bloc » désigne quant à lui une plage horaire durant laquelle des leçons doivent être dispensées, quelle que soit la grille horaire choisie. C'est pourquoi les nouvelles dispositions relatives à la semaine de classe, adoptées le 11 mai 2022, se limitent à imposer les horaires blocs et définissent ce terme de manière plus détaillée :

*2.1 Définition : le terme « horaire bloc » désigne un intervalle de temps invariable chaque matinée du lundi au vendredi durant lequel des leçons doivent être dispensées. Pendant cette période, la surveillance des enfants, adolescentes et adolescents est garantie par l'école.*

*2.2 Début et fin : l'horaire bloc commence à 8 h 20 et finit à 11 h 50. Le début et la fin de l'horaire bloc ne doivent pas obligatoirement correspondre au début et à la fin des leçons de la grille horaire choisie.*

*2.3 Champ d'application : l'horaire bloc s'applique à tous les degrés scolaires. Les élèves de la première année de l'école enfantine peuvent avoir un programme réduit. La direction d'école décide de la manière de réduire le programme.*

Par conséquent, afin de permettre la plus grande marge de manœuvre possible dans les écoles, les nouvelles dispositions n'imposent plus de grille horaire pour les leçons ni de règles concernant les pauses, et donnent le pouvoir aux commissions de chaque arrondissement scolaire de définir la grille horaire pour les sites scolaires dont elles sont responsables. Il est également réglé au point 3.6 que les arrondissements scolaires doivent définir une grille de leçons uniforme, qui doit être proposée par la direction de l'école et approuvée par la commission de l'arrondissement scolaire.

Les nouvelles dispositions ont été largement approuvées par la Ville de Berne et accueillies positivement par toutes les parties concernées. Grâce à ces changements de réglementation, la nouvelle grille horaire du modèle de Spitalacker pour le site scolaire de Spitalacker/Breitenrain est conforme aux dispositions. Le canton l'a également confirmé à l'arrondissement scolaire. En outre, les nouvelles dispositions permettront aussi peut-être l'émergence d'autres horaires de leçons innovants à l'avenir grâce à la marge de manœuvre accrue qu'elles offrent.

## **2.6. Conclusion provisoire**

L'école de Spitalacker/Breitenrain a développé une stratégie globale d'enseignement et de prise en charge des élèves, faisant de l'école un lieu central de vie et d'apprentissage. Pour les familles qui le souhaitent, une extension du temps d'apprentissage et de loisir est possible dans le cadre de l'école à journée continue. De même, le modèle de l'école à horaire continu a été mis en place et la participation à trois après-midi par semaine est obligatoire. Ainsi, les parents ont également la possibilité de choisir ce modèle, ce qui offre plus de stabilité aux enfants, étant donné qu'ils créent des liens avec le personnel fixe assumant des tâches de prise en charge et les autres élèves les après-midi.

L'adaptation des horaires d'enseignement à la nouvelle grille horaire du modèle de Spitalacker permet globalement une meilleure répartition du même nombre de leçons sur la semaine. Les élèves ont toujours suffisamment de temps à consacrer aux principales tâches d'apprentissage. L'après-midi, plus de temps est dégagé pour les activités extrascolaires. Dans le même temps, l'école propose une offre de prise en charge étendue (école à journée continue et offres propres à l'école), à laquelle les parents peuvent inscrire leurs enfants en principe tous les après-midi.

### **3. Rétrospective : pourquoi l'expérience pédagogique a-t-elle en premier lieu porté sur la nouvelle grille horaire ?**

Le site scolaire de Spitalacker/Breitenrain se distingue par sa gestion active des défis qu'il rencontre par des processus de développement de l'école et de l'enseignement. Comme exposé ci-dessus, le passage au modèle de la Basisstufe et l'introduction des classes à degrés multiples au cycle 2 ont été adoptés durant les années précédant l'adaptation de l'horaire des leçons. En outre, le modèle de l'école à horaire continu a été proposé pour les élèves des cycles 1 et 2. Nous expliquerons ci-après quelles exigences, pour certaines découlant directement de ces mesures de développement de l'école, associées aux changements d'ordre général dans le domaine scolaire, ont entraîné le choix d'instaurer la nouvelle grille horaire de l'école de Spitalacker.

#### **3.1. Lehrplan 21 : hausse du nombre de leçons et répartition**

Le nombre de leçons a été augmenté dans le canton de Berne suite à l'introduction du Lehrplan 21. Il n'est par conséquent plus possible d'organiser des après-midi en demi-classe dans de nombreux degrés scolaires. Dans le même temps, il a fallu planifier des leçons également le vendredi après-midi au cycle 2. Au cycle 3, les leçons supplémentaires qu'il a fallu organiser tôt le matin sont par ailleurs contraignantes pour les élèves qui, du fait de leur développement, ont tendance à être davantage actifs sur le plan cognitif plus tard dans la journée. La suppression de ces leçons matinales a été envisagée par le conseil des parents d'élèves du site scolaire de Spitalacker/Breitenrain et a fait l'objet de discussions avec la direction de l'école et la commission scolaire (point abordé plus en détail ci-après).

#### **3.2. Limitation des leçons tôt le matin (conférence de l'école obligatoire, Service de santé publique de la Ville de Berne, conseil des parents d'élèves)**

L'engagement du conseil des parents d'élèves a joué très tôt un rôle central vis-à-vis de l'adaptation des horaires d'enseignement. Les élèves du cycle 3 et leurs parents se plaignaient du fait que les leçons qui se tenaient de 7 h 30 à 8 h 15 n'étaient pas en adéquation avec le rythme naturel et d'apprentissage des jeunes élèves. C'est pourquoi le conseil des parents d'élèves du site de Spitalacker/Breitenrain a pris l'initiative pour faire supprimer ces leçons. Il a été soutenu par le Service de santé publique de la Ville de Berne.

Ainsi, en 2016-2017, sur initiative des conseils de parents d'élèves de la Ville, une discussion au sujet des leçons matinales a été menée au sein de la conférence de l'école obligatoire. Cette dernière a transformé la demande de suppression des leçons tôt le matin déposée par les conseils de parents d'élèves en une recommandation à l'ensemble des commissions scolaires de la Ville de Berne : celles-ci devaient aborder la problématique des leçons matinales avec les directions de leurs écoles et les supprimer, dans la mesure où cela était possible du point de vue organisationnel.

Cependant, une suppression des heures matinales aurait engendré un allongement sensible des après-midi pour les élèves du cycle 3. Cela aurait été non seulement fatigant, mais aussi problématique pour l'organisation des loisirs (entraînements, cours de musique, etc.). Les associations (notamment sportives) ont également abordé ce problème, indiquant que de nombreux élèves avaient réduit leur participation à leurs offres. Cela est sans doute lié au fait que jusqu'à présent, les écoles de la Ville de Berne ont suivi de manière très variable la recommandation de reconsidérer les leçons matinales. Cette problématique n'a pu être réglée que sur le site scolaire de Spitalacker/Breitenrain, grâce à la nouvelle grille horaire. Le conseil des parents d'élèves du site scolaire soutient toujours fermement cette suppression.

#### **3.3. Temps de pause**

Les pauses constituent un autre défi pour l'organisation des leçons. L'ancienne grille horaire comprenait des pauses de 5 minutes entre chaque leçon d'enseignement. Les enseignantes et enseignants ont constaté que cette structure n'était pas idéale pour nombre d'élèves, car elle n'était pas en adéquation avec leur rythme de travail. En effet, les processus d'apprentissage ne sont pas toujours réalisables dans le cadre de cette structure. Avec la nouvelle grille horaire du modèle de Spitalacker, la suppression des pauses de 5 minutes visait à permettre aux élèves de travailler plus longtemps sur certains thèmes et de choisir leurs moments de détente de manière individuelle et flexible. Par ailleurs, l'instauration d'une pause de 30 minutes a permis aux élèves de bénéficier d'une plus longue période de distraction, ce qui convient à ceux qui ont besoin de se dépenser. La suppression des pauses de 5 minutes permet aux enseignantes et enseignants de mieux gérer les temps d'enseignement et le rythme des contenus enseignés.

### 3.4. Début des leçons

Globalement, les horaires d'enseignement sont différents d'un cycle à l'autre, car le nombre de leçons qui doit être dispensé varie selon le degré scolaire. Par conséquent, avec les anciens horaires des leçons, les enfants d'âges différents au sein d'une même famille commençaient à des heures sensiblement différentes le matin. Il était p. ex. possible que l'enfant le plus âgé commence l'école à 7 h 30 et le plus jeune à 8 h 20. Cette grande disparité d'horaires posait des difficultés aux parents actifs car ils ne pouvaient pas amener leurs enfants à l'école à la même heure et devaient par conséquent commencer leur journée de travail plus tard que leurs collègues sans enfant. De même, tous les élèves ne pouvaient pas rentrer à la maison au même moment pour la pause de midi. Du fait de la planification de leçons tôt le matin certains jours de la semaine, les élèves devaient se lever à différentes heures, ce qui entraînait, outre les difficultés d'organisation, une perturbation de leur rythme de sommeil.

### 3.5. École à horaire continu

Sur le site scolaire de Spitalacker/Breitenrain, en 2019, une école à horaire continu a été mise en place, afin de proposer une option d'enseignement et de garde aux parents qui choisissent un taux de prise en charge élevé pour leurs enfants. Un nouveau modèle a alors été créé, dans le cadre duquel les élèves restent à l'école trois jours par semaine (lundi, mardi, jeudi) jusqu'à 16 h 00. Outre l'enseignement, le temps de prise en charge est ainsi automatiquement inclus dans ce modèle. Contrairement aux enfants des classes ordinaires bénéficiant de différents modules d'école à journée continue, les enfants pris en charge dans le cadre de l'école à horaire continu restent principalement avec les autres élèves de leur classe durant la journée. Une équipe fixe de personnel enseignant et d'encadrement s'occupe toute la journée des enfants. L'école à horaire continu offre ainsi aux élèves et aux parents davantage de stabilité en ce qui concerne la composition du groupe et les personnes avec qui ils entretiennent des liens. Cette évolution a constitué une raison supplémentaire de repenser les horaires d'enseignement. En effet, si les élèves sont toute la journée à l'école, il faut organiser idéalement de longues plages horaires pour limiter les temps de transition entre la prise en charge et l'enseignement et ainsi favoriser le calme. La nouvelle grille horaire du modèle de l'école de Spitalacker offre de meilleures possibilités d'alterner entre enseignement et prise en charge et de structurer de manière plus stable le quotidien.

### 3.6. Priorités stratégiques de la Ville et du canton de Berne

Le développement de l'école obligatoire et de l'enseignement est une préoccupation centrale pour la Ville et le canton de Berne. Dans la stratégie de formation de la Ville de Berne (publiée en 2016 et remaniée en 2024, disponible uniquement en allemand), divers scénarios ont été conçus pour l'école de 2025. Le document souligne le rôle crucial de l'introduction de structures à horaire continu ainsi que de la prise en charge fixe dans le cadre de l'école à journée continue et de la consolidation des relations entre les membres du corps enseignant et les élèves. En outre, il met en avant l'importance d'une collaboration constructive entre les parents et l'école pour donner aux élèves la liberté et la responsabilité individuelle nécessaires pour leur apprentissage. Il indique notamment : « *La formation est appréhendée au sens large. À l'école, les enfants, les adolescentes et les adolescents ne se forment pas uniquement de manière formelle en cours, ils apprennent aussi de manière informelle durant les loisirs.* » (p. 4). L'adaptation des horaires d'enseignement dans le cadre de l'expérience pédagogique satisfait à l'exigence selon laquelle l'enseignement peut être davantage adapté aux besoins des élèves grâce aux pauses et au respect du rythme de chacun. L'école à journée continue est revalorisée grâce à de longues périodes de prise en charge l'après-midi et perd de plus en plus son statut de simple complément à l'enseignement à l'école.

Les priorités cantonales (cycle de controlling cantonal 2022-25) concernent l'enseignement en groupes d'âges mixtes et axé sur le niveau de développement des élèves. Les élèves doivent être soutenus de la manière la plus individualisée possible. De même, les écoles doivent disposer de moyens d'action pour gérer les situations complexes en classe. La nouvelle grille horaire du modèle de l'école de Spitalacker du site scolaire de Spitalacker/Breitenrain permet un soutien individuel renforcé, en particulier au cycle 1, car le matin, les élèves doivent utiliser le temps d'arrivée à l'école, qui est flexible, pour leurs devoirs. Par ailleurs, l'adaptation des horaires d'enseignement permet de renforcer le sens de la communauté car les élèves pas-

sent un après-midi entier ensemble, p. ex. dans le cadre de l'école à horaire continu, mais aussi de l'enseignement ordinaire. Cela leur permet de profiter d'une organisation stable et de développer un réseau de soutien entre eux.<sup>1</sup>

### 3.7. Conclusion provisoire

Ces explications démontrent que divers groupes d'actrices et d'acteurs et différentes évolutions ont eu une influence sur la décision de mettre en place la nouvelle grille horaire du modèle de Spitalacker. Dans le même temps, il est clair que le contexte du site de Spitalacker/Breitenrain joue un rôle important pour la modification des horaires d'enseignement. Car d'une part, le conseil des parents d'élèves s'est fortement impliqué en faveur de l'adaptation des horaires et a exercé une pression sur la direction d'école et la commission scolaire. D'autre part, les familles qui fréquentent le site scolaire de Spitalacker/Breitenrain ont des besoins différents. De nombreuses familles souhaitent que leurs enfants puissent profiter de leurs loisirs (sport, musique). Du point de vue du conseil des parents d'élèves, la liberté d'organiser les journées a été fortement limitée par la modification de l'horaire des leçons due au Lehrplan 21. Il a donc fallu trouver une solution pour tenir compte des différents besoins des familles. C'est pourquoi la direction d'école et la commission scolaire, en étroite collaboration avec le conseil des parents d'élèves, ont élaboré le modèle des cinq leçons le matin. Dans le même temps, l'offre étendue et flexible de prise en charge a été mise sur pied, en complément des leçons d'enseignement (école à journée continue/école à horaire continu).

L'adaptation des horaires d'enseignement constitue principalement une adaptation de la structure de l'école, et en particulier de l'organisation des leçons d'enseignement. Elle a eu d'importantes répercussions sur l'enseignement, car les enseignantes et enseignants ont dû profondément modifier leur manière de travailler et le rythme des leçons. La décision de réaliser cette expérience, prise par la commission scolaire en accord avec l'Office scolaire et la Direction de la formation, des affaires sociales et du sport de la Ville de Berne (BSS), n'était pas seulement une réponse de l'école à l'évolution des besoins des parents et des élèves. Elle a également offert la possibilité de restructurer l'enseignement et ainsi de donner un nouvel élan au développement durable de l'école et de l'enseignement. Ce changement a conduit à une modification profonde des structures et processus au sein de l'école.

Inspiré de la théorie sur le développement de l'école, le processus exposé dans le présent rapport illustre les effets bénéfiques de l'autonomie de l'école et de la liberté de développement au niveau de l'établissement scolaire. De même, il met en avant le fait que les écoles prennent des décisions de manière consciente et réfléchie, en tenant compte du contexte dans lequel elles s'inscrivent, afin de trouver la forme de mise en œuvre de mesures qui leur convient. Les horaires d'enseignement sont une variable suffisamment importante pour réagir aux changements sociétaux en faisant évoluer l'école, et constitue ainsi un élément central du profil de l'école. C'est pourquoi ils font aussi partie du domaine de compétences de la direction de chaque établissement. Les dispositions cantonales offrent à bien des égards une grande liberté d'organisation, ce qui est indispensable pour réaliser les évolutions nécessaires au sein du système de formation.

---

<sup>1</sup> [2022-2025 Guide de mise en œuvre à l'attention des communes et des directions d'école.pdf](#)

## 4. Évaluations/expériences avec le développement de l'école et de l'enseignement

Dans ce chapitre, nous aborderons les nouveaux horaires d'enseignement sous différents angles. À cet effet, les principaux résultats issus du rapport final sur l'étude concomitante de la PHBern seront pris en considération.<sup>2</sup> Dans le cadre de cette étude, l'école de Spitalacker/Breitenrain a fait l'objet d'un suivi scientifique pendant deux ans. Tous les groupes d'intérêt ont été impliqués : les élèves, le corps enseignant et les parents. Les principales expériences de ces groupes sont décrites ci-après, sur la base des résultats qualitatifs et quantitatifs de l'étude concomitante.

### 4.1. Point de vue des élèves

Avec l'ancienne grille horaire, les élèves étaient au minimum un après-midi de plus à l'école et ne pouvaient donc se rendre à leurs activités extrascolaires que bien plus tard dans l'après-midi. Par ailleurs, et comme susmentionné, les associations de l'arrondissement scolaire ont constaté une baisse du nombre d'élèves profitant de leurs offres. Grâce à l'adaptation des horaires d'enseignement, les élèves ont désormais plus de demi-journées libres, ce qui facilite l'organisation et la participation aux activités des associations (sport, école de musique, etc.) et offre un aménagement plus flexible du temps libre. Les élèves l'ont également remarqué : dans le rapport de la PHBern, ils indiquent avoir plus de temps libre et plus de temps à passer avec leurs amies et amis. Les parents aussi sont d'avis que leurs enfants continuent d'avoir du plaisir à aller à l'école et à apprendre depuis la modification des heures d'enseignement. Ils soulignent qu'ils sont heureux de passer des après-midi avec leurs enfants et que ceux-ci ont plus de temps pour les loisirs et le sport.

Dans le rapport de la PHBern (p. 30), il est indiqué que le nouveau rythme d'enseignement pour les élèves présente différents avantages selon le cycle :

- « Il est possible d'avoir des moments d'activité physique, des pauses ou des moments de repos durant la matinée, ce qui permet aussi aux élèves de rester concentrés jusqu'à 12 h 15 (cycle 1).
- Les élèves peuvent prendre un moment pour jouer librement ou faire une pause initiée par l'enseignante ou l'enseignant vers 11 h 30 s'ils sont déjà fatigués (cycle 2).
- La concentration est meilleure parce que le passage d'une discipline à l'autre imposée par l'horaire des leçons induit moins de stress (cycle 3). »

Selon le rapport de la PHBern, les enquêtes écrites auprès des enfants révèlent aussi des difficultés. Ainsi, lors des trois séries d'enquêtes, les enfants du cycle 1 rapportent qu'ils sont plus souvent fatigués à midi et n'arrivent pas à aussi bien récupérer. En outre, certains parents font part d'inquiétudes concernant la concentration et la fatigue de leurs enfants. Toutefois, il est ressorti de discussions de groupe que les enfants sont également fatigués lors des matinées d'enseignement « normales » et que cette fatigue ne peut donc pas être mise (uniquement) sur le compte de l'adaptation des horaires d'enseignement. Les élèves des cycles 2 et 3 ont moins fait part de cette fatigue, mais ils remarquent que les leçons sont plus variées et qu'ils ont plus de temps libre.

Les élèves qui ont un trajet assez long pour aller à l'école disent se sentir parfois un peu plus stressés par le raccourcissement des pauses de midi. Par ailleurs, les déclarations des élèves concernant les pauses sont ambivalentes : certains apprécient la plus longue pause alors que d'autres préféreraient retourner aux petites pauses entre les unités d'enseignement. En raison des cinq leçons du matin, beaucoup d'élèves déclarent avoir besoin de davantage de pauses plus flexibles (p. 19) : « *Je trouve super d'avoir une grande pause au lieu de plusieurs petites, mais parfois les petites pauses me manquent un peu car elles permettent de se reposer. Et j'ai parfois l'impression que les trois premières leçons avant la grande pause sont très longues. Je me sens parfois mal ou j'ai mal au ventre parce que je n'ai rien mangé depuis un moment.* » (commentaire d'élève)

Concernant la fatigue des élèves, il est très important de souligner qu'aucun groupe de contrôle n'a été utilisé dans le rapport de la PHBern. Il n'est donc pas possible d'évaluer si certains enfants n'étaient pas éga-

---

<sup>2</sup> Jutzi, Michelle ; Wicki, Thomas ; Stampfli, Barbara et Hostettler, Ueli (2022). *Evaluation Schulversuch Spitalacker – fünf Lektionen am Vormittag. Schlussbericht (rapport final sur l'évaluation de l'expérience pédagogique menée à l'école de Spitalacker : cinq leçons le matin) à l'attention de la Direction de l'instruction publique et de la culture du canton de Berne*. Berne : PHBern, SPP gouvernance dans le système scolaire.

lement fatigués vers midi avec l'ancien horaire des leçons. En outre, le fait d'être interrogé de manière répétée crée un effet d'habitude, ce qui pourrait expliquer l'augmentation des déclarations sur la fatigue. Il est donc difficile de dire dans quelle mesure une majorité des plus jeunes élèves est effectivement affectée par le nouvel horaire.

C'est pourquoi il faut avant tout examiner les déclarations dans les groupes de discussion du conseil des parents d'élèves et du corps enseignant. De ces discussions ressortent que la fatigue représente un problème seulement chez quelques enfants. Des mesures pour réduire cette fatigue ont déjà été prises. Par exemple, les plus jeunes peuvent venir à l'école seulement à 8 h 25 ou leur programme peut être allégé. Les enseignantes et enseignants indiquent qu'ils se sont intéressés de près au rythme de leur enseignement et qu'ils ont procédé à plusieurs changements lors de la mise en œuvre des mesures. Deux ans après l'introduction du nouvel horaire, beaucoup d'entre eux rapportent que les élèves sont mêmes moins fatigués qu'avant, étant donné qu'ils travaillent plus longtemps de manière ininterrompue et font face à moins de changements (de salle, d'enseignante ou d'enseignant, de discipline). D'après eux, les enfants sont aujourd'hui plus calmes et peuvent profiter des moments passés ensemble durant la matinée.

#### 4.2. Point de vue des enseignantes et enseignants

Dans l'ensemble, les enseignantes et enseignants estiment que le nouvel horaire contribue positivement au développement de l'enseignement et à la réalisation des objectifs d'apprentissage avec la classe, et peut même avoir une incidence positive sur les performances des élèves (p. 24). Les matinées plus longues permettent de mettre en place une nouvelle structure pédagogique et didactique et de bien planifier les transitions entre les contenus des leçons et les devoirs. Les enseignantes et enseignants rapportent qu'ils mettent en place des moments de repos et de pause (avec activité physique) afin que les élèves ne soient pas fatigués. Aux cycles 2 et 3, les élèves ont souvent le droit de choisir et d'organiser eux-mêmes ces moments. Les enseignantes et enseignants relèvent un rythme d'enseignement devenu plus naturel et correspondant mieux aux besoins des enfants. Ils ont l'impression que les élèves sont plus reposés, ce qui pourrait être lié aux après-midi libres.

Par ailleurs, ils rapportent mettre en place différentes formes d'apprentissage et configurations de groupe. En principe, le nouvel horaire permet des formes d'enseignement et d'apprentissage plus libres et individualisées (p. 25). Les enseignantes et enseignants jugent positivement le fait de pouvoir adapter leur enseignement à la situation et aux élèves de manière flexible et de ne pas dépendre des pauses et des changements d'une discipline à l'autre. Manifestement, les parents remarquent également que les enseignantes et enseignants s'investissent beaucoup dans les pauses et le rythme d'enseignement : les matinées passent vite et les enfants peuvent tirer profit du fait de pouvoir apprendre plus longtemps de manière ininterrompue.

De même, les horaires compacts facilitent l'organisation de la collaboration entre les enseignantes et enseignants, vu qu'il y a davantage de créneaux possibles pour les réunions (p. ex. l'après-midi). Les nouveaux horaires des enseignantes et enseignants sont également plus compatibles avec leur vie de famille, les travaux de préparation et de suivi pouvant être réalisés durant les après-midi où les élèves n'ont pas de leçons (p. 32).

Les enseignantes et enseignants (notamment aux cycles 2 et 3) indiquent que les transitions entre les disciplines posent des difficultés, par exemple, entre le sport, les activités créatrices sur textile ou les arts visuels et les autres disciplines. Ces transitions ont lieu au détriment du temps d'enseignement en raison de la suppression des pauses de cinq minutes, ce qui stresse beaucoup d'enseignantes et d'enseignants (p. 19). Le soutien individuel apporté aux élèves doit aussi être bien planifié. Peu avant midi, la plupart des élèves ne sont plus assez réceptifs pour suivre une heure de soutien, selon les enseignantes et enseignants.

Un autre désavantage est que les enseignantes et enseignants ne peuvent plus travailler à plein temps en raison de la suppression des après-midi d'enseignement. Ce problème touche notamment les enseignantes spécialisées au cycle 1. Selon elles, il faudrait procéder à des adaptations dans l'horaire, à une restructuration et à une nouvelle répartition des leçons, afin que celles-ci soient en adéquation avec le nouvel horaire.

La direction et le corps enseignant se sont attelés ensemble à ces problèmes au niveau de la planification des leçons. Ainsi, des blocs de deux heures d'enseignement étaient, dans la mesure du possible, planifiés le matin. Cette planification se reflète dans les deux exemples d'horaire pour les leçons d'activité physique et de sport (*Bewegung und Sport* ; B+S). Par exemple, ces leçons de B+S dans la classe de BS1 du lundi matin sont prévues dans un seul bloc. Les leçons de musique et d'activités manuelles (*Technisches Gestalten* ; TcG) sont également planifiées en bloc de deux heures, de même que les leçons de B+S le mercredi matin (cf. BS3+4). Ces blocs d'enseignement visent à réduire les temps de transition entre les disciplines,

en particulier après les disciplines qui demandent beaucoup de temps de rangement ou de changement de salle.

La planification des leçons a également été adaptée de concert avec les enseignantes et enseignants, de sorte qu'ils puissent mieux organiser les temps de pause et que ces temps de transition soient moins fréquents le matin. Par ailleurs, les enseignantes et enseignants discutent entre eux de l'organisation au cas par cas. Par exemple, si une leçon de NMG (*Natur, Mensch, Gesellschaft* ; sciences naturelles, humaines et sociales) a lieu après une heure de sport, les enseignantes et enseignants concernés regardent ensemble si la leçon de sport peut finir un peu plus tôt pour que les élèves soient à l'heure à la leçon de NMG. Les enseignantes et enseignants chargés du soutien pédagogique ambulatoire (SPA) préfèrent également dispenser leurs leçons de soutien en un bloc de 8 h 00 à 10 h 00 pour soutenir de manière optimale les élèves.

BSB1					
Nvpl 16/29	Mo	Di	Mi	Do	Fr
7:00					
8:00	.B&S	BS	BS	BS	BS
8:45	Pu	Bq	Bq	Bq	Pu
9:30		.BS	.BS	.BS	.BS
		Bg	Bg	Bg	Pu
grosse Pause					
10:45	.BS	.Mu	BS	.BS	.TcG
	Bq	Pu	Gm	Bq	Pu
11:30	BS	Mu		BS	
	Pu	Pu		Bg	
Mittag					

3-4A3					
Nvpl 0/31	Mo	Di	Mi	Do	Fr
7:00					
8:00	NMG	F	B&S	M	M
	Ra	Ha	Ra	Ra	Ra
8:45	D	Ha	Ra	B&S	Ra
	Ra	D	NMG	F	D
9:30		Ha	Ra	Ha	Ra
grosse Pause					
10:45	M	BG	M	D	NMG
	Ra	Ha	Ra	Ha	Ra
11:30	Mu	Ha	Mu	NMG	Ra
	Jk		Jk	Ha	
Mittag					
12:15					
13:00					
Mittag					
13:45		NMG		TcG	TxG
		1.Semeste		Th	Ha
14:30		Ha			
grosse Pause					

Illustration 3 : exemples de la nouvelle grille horaire du modèle de l'école de Spitalacker

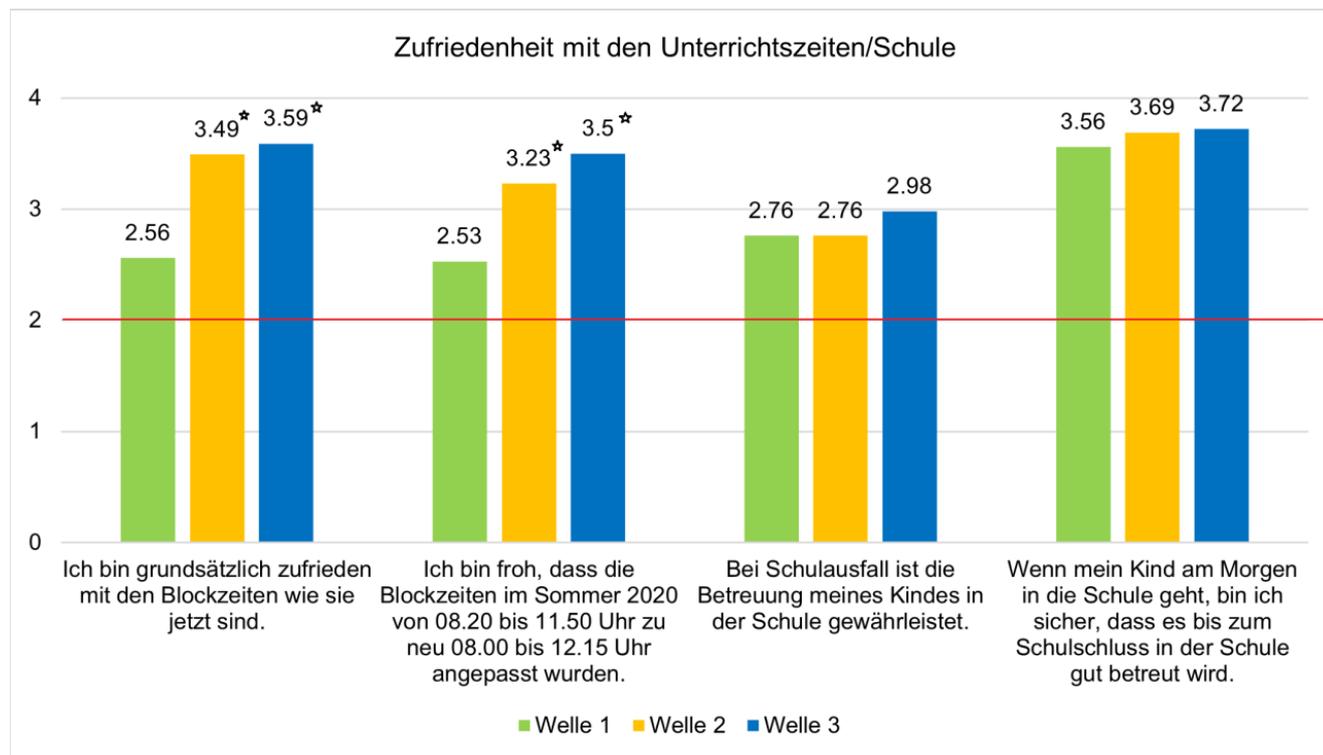
BSB1	classe de Basisstufe B1
Mo Di Mi Do Fr	Lundi mardi mercredi jeudi vendredi (Lu. Ma. Me. Je. Ve.)
B&S	activité physique et sport (act. phys. et sport)
BS	Basisstufe
grosse Pause	grande pause
TcG	activités manuelles (act. man.)
Mittag	pause de midi

3-4A3	classe mixte 3 <sup>e</sup> /4 <sup>e</sup> années [5H/6H] A3
Mo Di Mi Do Fr	Lundi mardi mercredi jeudi vendredi (Lu. Ma. Me. Je. Ve.)
NMG	<i>Natur, Mensch, Gesellschaft</i> [sciences naturelles, humaines et sociales]
B&S	activité physique et sport (act. phys. et sport)
D	allemand (all.)
F	français (fr.)
M	mathématiques (maths)
Mu	musique (mus.)
grosse Pause	grande pause
BG	arts visuels (arts vis.)
Mittag	pause de midi
1. Semester	1 <sup>er</sup> semestre (1 <sup>er</sup> sem.)
TcG	activités créatrices manuelles (act. man.)
TxG	activités créatrices sur textile (act. sur textile)

### 4.3. Point de vue des parents et des représentants légaux

Les résultats de l'enquête écrite démontrent clairement que la majorité des parents/représentants légaux apprécie l'adaptation des temps d'enseignement. Il ressort des trois séries d'enquête réalisées dans le cadre du projet que la satisfaction des parents augmente avec le temps et que, dans la dernière enquête, ils ont indiqué être très satisfaits de l'adaptation des horaires d'enseignement (p. 37). Ils jugent de manière très

positive les retombées sur l'aménagement de leur vie professionnelle. Le nouvel horaire d'enseignement facilite non seulement l'aménagement des heures de travail des parents actifs, qui en saluent les effets bénéfiques, mais aussi l'organisation des tâches ménagères et familiales des parents qui n'exercent pas d'activité lucrative en dehors du foyer. La matinée est jugée « plus homogène » (p. 9) et les parents exerçant une activité lucrative rapportent que la planification de la semaine est plus régulière et qu'ils ne sont plus désavantagés par rapport aux rendez-vous professionnels en raison de leurs obligations familiales (p. 41). Un retour a été notamment fait dans une question ouverte du questionnaire destiné aux parents : « *Plus jamais d'école sans horaires blocs ! Ces horaires réguliers sont parfaits, qu'on ait un ou plusieurs enfants. Merci !* »



Zufriedenheit mit den Unterrichtszeiten/Schule	Satisfaction vis-à-vis des horaires d'enseignement/de l'école
Ich bin grundsätzlich zufrieden mit den Blockzeiten wie sie jetzt sind.	Je suis satisfait-e des horaires blocs tels qu'ils sont actuellement.
Ich bin froh, dass die Blockzeiten im Sommer 2020 von 08.20 bis 11.50 Uhr zu neu 08.00 bis 12.15 Uhr angepasst wurden.	Je suis content-e que les horaires blocs aient été adaptés à l'été 2020, passant de 8 h 20-11 h 50 à 8 h 00-12 h 15.
Bei Schulausfall ist die Betreuung meines Kindes in der Schule gewährleistet.	En cas d'annulation des leçons, la prise en charge de mon enfant à l'école est assurée.
Wenn mein Kind am Morgen in die Schule geht, bin ich sicher, dass es bis zum Schulschluss in der Schule gut betreut wird.	Si mon enfant va à l'école le matin, je suis sûr-e qu'il sera bien pris en charge par l'école jusqu'à la fin de la journée.
Welle 1 / Welle 2 / Welle 3	Enquête 1 / Enquête 2 / Enquête 3

Quelques parents ont toutefois indiqué que l'adaptation de l'horaire d'enseignement compliquait l'organisation de l'après-midi. En effet, comme les plus jeunes enfants passent moins d'après-midi qu'avant à l'école, les parents qui aimeraient les faire garder doivent désormais payer eux-mêmes leur garde lors des après-midi où il n'y a plus école. Or, du temps de l'ancienne grille horaire, les enfants étaient gardés plus d'après-midi à l'école (et donc gratuitement). De même, certains parents disent qu'ils préféreraient que leurs enfants soient pris en charge par l'école plutôt que par l'école à journée continue. D'autres font aussi remarquer qu'ils doivent maintenant inscrire leurs enfants à davantage de modules à journée continue, ce qui entraîne une hausse des frais de prise en charge. Afin de pouvoir évaluer l'augmentation des modules de prise en charge et donc des frais en raison du nouvel horaire, un exemple a été analysé comme suit :

Une famille où les deux parents travaillent à plein temps (horaires de travail de 8 h 15 à 17 h 25) compte un enfant en âge d'aller à l'école enfantine, au cycle 1 (BS1/BS2), qui, suite à l'introduction du nouvel horaire, passe un après-midi de moins à l'école. Les parents doivent donc réserver les modules d'école à journée continue suivants : 5x repas de midi, 5x après-midi1 et 5x après-midi2. En raison du changement d'horaire,

un module après-midi<sup>1</sup> de plus doit être réservé. Les frais de ce module sont calculés sur la base des revenus des parents (cf. tableau 1) :<sup>3</sup>

**Tableau 1: calcul des frais supplémentaires de prise en charge pour le BS1/BS2 sur la base des revenus**

Massgebendes Einkommen der Eltern	37 000 CHF			97 000 CHF			167 000 CHF		
	pro Stunde	pro Woche	pro Jahr	pro Stunde	pro Woche	pro Jahr	pro Stunde	pro Woche	pro Jahr
Kosten +1x Nachmittagsbetreuung	0.82	1.23	46.74	6.38	9.57	363.66	12.86	19.29	733.02
Kosten bei Vollbesuch der Module	0.82	18.45	701.10	6.38	143.55	5454.90	12.86	289.35	10995.30
<b>Zusätzliche Kosten in %</b>			<b>6.67</b>			<b>6.67</b>			<b>6.67</b>

Massgebendes Einkommen der Eltern	revenu déterminant des parents
Kosten nach massgebendem Einkommen der Eltern	frais selon revenu déterminant des parents
Kosten +1x Nachmittagsbetreuung	frais +1x prise en charge l'après-midi
Kosten bei Vollbesuch der Module	frais de la fréquentation complète des modules
Zusätzliche Kosten in %	frais supplémentaires en %
pro Stunde	par heure
pro Woche	par semaine
pro Jahr	par an

### Résumé des frais :

- La famille avec le revenu le plus bas (37 000 CHF) paie 1.23 CHF de plus pour un module de 90 minutes, soit 46.74 CHF de plus par an avec le nouvel horaire.
- La famille avec le revenu moyen (97 000 CHF) paie 9.57 CHF de plus par module, soit 363.66 CHF de plus par an.
- Enfin, la famille avec le revenu le plus élevé (167 000 CHF) paie 19.29 CHF de plus par semaine, soit 733.02 CHF de plus par an pour 38 semaines d'école.

Il faut tenir compte du fait que quelques parents ont pu couvrir la charge supplémentaire par une nouvelle organisation de leur temps de travail. Comme les leçons débutent désormais à 8 h 00, les parents ont moins souvent besoin d'un module de prise en charge le matin (7 h 00 - 8 h 00) que lorsqu'elles débutaient à 8 h 20. Ainsi, les parents qui ont besoin du module du matin sont encore moins pénalisés par le nouvel horaire. En outre, la dernière ligne du tableau 1 montre que les frais supplémentaires découlant de l'adaptation des temps d'enseignement sont inférieurs à 7 %. Par rapport à ce qu'une famille paie pour 15x un module complet de 90 minutes, ces frais supplémentaires sont très bas. En outre, il faut tenir compte du fait que les parents peuvent plus facilement avoir une activité lucrative complète à 50 % grâce au nouvel horaire, alors qu'auparavant, ils devaient réserver pour cela un module supplémentaire le matin ou à midi. Cela peut notamment s'avérer très positif pour les familles monoparentales et renforcer la conciliation entre vie familiale et professionnelle.

Une meilleure conciliation entre vie de famille et travail était d'ailleurs l'un des buts visés par l'introduction du nouvel horaire. Le cas présenté ici se réfère à un modèle spécifique de travail et de famille qui laisse très peu de marge de manœuvre. Il s'agit de parents travaillant tous deux à 100 % ou de parents célibataires ne disposant d'aucune flexibilité par rapport à la répartition des heures de travail. Concernant les parents travaillant entre 50 % et 100 %, les frais supplémentaires induits par l'après-midi de libre en plus qui sont calculés ci-dessus n'affectent que les parents qui ne peuvent pas choisir librement leurs jours de travail. Le modèle ne tient pas non plus compte des parents qui n'ont pas d'activité lucrative mais qui souhaitent faire garder leurs enfants. Il s'agit dans ce cas d'une décision des familles dont l'école ne doit pas porter la responsabilité.

<sup>3</sup> Le module pour la prise en charge de l'enfant le matin n'est pas considéré ici, étant donné que le cycle 1 n'est pas affecté par le changement d'horaire.

## 5. Décision de l'INC et conséquences

En janvier 2023, la Direction de l'instruction publique et de la culture (INC) a mis fin à l'expérience pédagogique, bien que le rapport de la recherche concomitante mentionné ci-avant ait fait état de nombreux aspects positifs apportés par l'adaptation du nouvel horaire. Cela signifie seulement que les nouveaux horaires d'enseignement au cycle 1 ne peuvent pas être maintenus, en raison d'une phrase en particulier tirée du chapitre 4.3.2 sur le temps d'enseignement maximal des dispositions générales (AHB) concernant le Lehrplan 21 dans le canton de Berne. Cette phrase est la suivante : « Au niveau de l'école enfantine, l'enseignement est dispensé au moins un après-midi par semaine. » L'INC ne souhaite pas déroger à cette disposition.

Par courrier du 26 janvier 2023 à la commission scolaire, l'INC a donc décidé que l'expérience pédagogique se terminerait officiellement à la fin de l'année scolaire 2023-2024. Elle a ajouté toutefois que l'école aurait le droit de maintenir le nouvel horaire durant deux ans et qu'elle serait dans ce cas tenue de « préciser son plan interne de l'école à horaire continu ». Concernant les enfants à l'école enfantine, l'INC indique : « Aux cycles 2 et 3, il est possible de mettre en place des blocs de cinq leçons. Par contre, d'autres solutions doivent être trouvées pour le cycle 1 après l'expiration du délai de deux ans. Par exemple, on peut imaginer qu'il n'y ait qu'un seul après-midi de leçons prévu. »

L'INC indique dans la lettre mentionnée qu'elle considérerait aussi la nouvelle grille horaire positive pour le développement d'une école obligatoire répondant aux besoins de la société et offrant les mêmes chances à toutes et à tous. Elle y mentionne notamment que l'établissement de Spitalacker/Breitenrain répond à l'exigence générale de mettre en œuvre des efforts constants pour développer l'école au niveau du corps enseignant et remplit ainsi son mandat de formation, axé sur les besoins de la société. Cela étant, l'INC identifie aussi des risques induits par la nouvelle grille horaire du modèle de l'école de Spitalacker. Le chapitre suivant présente ces risques et les diverses possibilités de répondre aux exigences de l'INC.

### 5.1. Risques induits par le nouvel horaire identifiés par l'INC

#### Risque induit par la demi-journée d'école

Dans la lettre susmentionnée, l'INC justifie le risque de la demi-journée d'école de la manière suivante : « L'INC identifie des risques liés au fait d'organiser des leçons uniquement le matin. L'OCDE estime également que les chances de formation des (jeunes) enfants sont menacées s'ils ne vont qu'une demi-journée à l'école. » Étant donné que les élèves du cycle 1 n'ont plus de leçons l'après-midi, on craint une régression vers l'école à mi-temps. Dans son rapport [« Regards sur l'éducation 2022 »](#), l'OCDE relève en outre que l'école à mi-temps au niveau de l'école obligatoire pénalise notamment les parents issus des milieux à faible niveau d'instruction ou de l'immigration ou encore ceux présentant un faible statut socio-économique.

Toutefois, cette crainte n'est pas justifiée dans le cas de l'école de Spitalacker/Breitenrain. En effet, son offre d'enseignement et de prise en charge est bien structurée et de très bonne qualité ; tous les parents ont la possibilité d'inscrire leur enfant à l'école à journée continue ou à l'école à horaire continu. L'exemple de calcul dans le chapitre 3 montre également que, grâce à la répartition des coûts en fonction des revenus, les familles considérées comme « vulnérables » dans le canton et la Ville de Berne reçoivent un soutien important si elles souhaitent recourir à une offre de prise en charge. Ainsi, l'ensemble des élèves peuvent bénéficier d'un soutien optimal et la réussite scolaire ne relève pas de leur situation personnelle ([A&W-Blog | Halber Tag, doppelter Nachteil? - Arbeit&Wirtschaft Blog \(awblog.at\)](#) ; Blog A&W « L'école à mi-temps, un double désavantage ? » [en allemand seulement]).

En outre, la phrase des AHB susmentionnée n'est applicable qu'aux élèves d'école enfantine. Cela signifie que l'école à mi-temps est possible à partir de la 3H. On peut cependant se demander pourquoi seuls les élèves de l'école enfantine doivent être préservés de cette évolution et seulement pour un après-midi. En outre, il ne faut pas partir du principe qu'un désavantage concret serait accru par un seul après-midi d'école en moins. Les dispositions ne définissent pas non plus clairement la durée d'un tel après-midi pour les enfants à l'école enfantine. Pour renforcer les chances de formation en ce sens pour toutes les familles, l'école planifie de donner aux parents des informations et un conseil élargis et ciblés concernant les possibilités d'optimisation de la gestion de la scolarité et de la vie professionnelle. Cela augmenterait de manière significative l'égalité des chances et améliorerait la conciliation entre vie familiale et professionnelle.

## Précision des concepts de l'école à horaire continu

Dans sa lettre, l'INC propose d'affiner les concepts de l'école à horaire continue dans l'arrondissement scolaire, tâche à laquelle s'est intensément attelée la direction de l'école ces derniers mois. Voici un résumé des réflexions en cours sur le sujet :

Nous pensons généralement que l'offre actuelle répond à la demande. Les élèves inscrits à l'école à horaire continu restent la semaine en classe entière la plupart du temps, et non seulement durant les leçons, mais aussi l'après-midi, et sont encadrés par une équipe fixe de personnel enseignant et d'encadrement. Cette plus-value évidente apportée par la collaboration étroite entre ces deux équipes pour le développement des élèves devrait pouvoir être élargie à l'ensemble des élèves du site à l'avenir. Ces dernières années, l'offre d'école à horaire continu n'a pas connu de développement significatif par manque d'une demande plus importante. Ce constat indique que seule une partie des parents bénéficiant de cette offre dans l'arrondissement scolaire souhaitent l'utiliser et en ont besoin. Afin de développer l'offre, l'école tient à ce que les transitions entre enseignement et encadrement, qui concernent beaucoup d'élèves, soient globalement plus progressives. C'est justement en partie possible de le faire en adaptant l'horaire. Cela permet en effet que les enfants soient pris en charge des après-midi entiers. Comme dans le cadre de l'école à horaire continu, ils expérimentent la vie en groupe plus stable et peuvent nouer des liens plus forts avec leurs camarades et avec les collaboratrices et collaborateurs de l'école. Adapter l'horaire est par conséquent une étape concrète vers le développement de structures d'école à horaire continu, tel que la Ville et le canton de Berne se sont fixé pour objectif stratégique.

Depuis plusieurs mois, le site scolaire de Spitalacker/Breitenrain mène en outre une réflexion sur les structures de l'école à journée continue. Il en ressort qu'une séparation physique entre les salles de classe et les salles dédiées à l'encadrement n'est pas pertinente pour diverses raisons. Tout d'abord, personnel enseignant et personnel d'encadrement ne peuvent pas échanger. Les groupes d'enfants pris en charge deviennent trop grands (les anciens locaux des pompiers ont dû être utilisés). La transition entre les « deux mondes » peut s'avérer difficile et perturbante pour les enfants. C'est pourquoi, l'élaboration d'une nouvelle organisation des locaux sous forme d'unités du nom de « structures d'école à horaire continu » est en cours. En d'autres termes, 3 à 4 classes et une salle d'encadrement sont pensées et conçues comme une unité. Ainsi, les enfants se déplacent librement pendant la journée au sein de l'unité. Cela permet, d'une part, au personnel enseignant et au personnel d'encadrement de collaborer étroitement et, d'autre part, aux élèves d'avoir un quotidien plus calme. En outre, durant les moments délicats des leçons, les enseignantes et enseignants peuvent demander de l'aide aux collaboratrices et collaborateurs d'encadrement (travaillant à temps plein) et inversement durant les heures de prise en charge (lorsque les enseignantes et enseignants préparent leurs cours dans la salle de classe). Ces nouvelles réflexions et ces nouveaux projets montrent que le site scolaire de Spitalacker/Breitenrain cherche à innover pour dépasser les obstacles qu'il rencontre. La nouvelle grille horaire constitue une condition de base pour ce développement.

## Nécessité d'un développement systématique de l'école

L'expérience pédagogique portait en premier lieu sur une adaptation de la structure de l'école, en particulier l'organisation du temps d'enseignement. Toutefois, ce changement a conduit à une modification profonde des structures et processus au sein de l'école. Comme mentionné dans le rapport de la PHBern, les enseignantes et enseignants ont testé pendant plus de deux ans (et testent aujourd'hui encore) de nouvelles méthodes d'enseignement, créé de nouvelles formes et situations d'apprentissage tout en rythmant leur enseignement avec des moments de stimulation et des temps de repos. Il s'agit là exactement des développements dont le système de formation a besoin pour son avenir.

Les autres écoles et communes intéressées par cette nouvelle grille horaire devraient aussi prendre connaissance de l'évolution de l'enseignement réalisée à Spitalacker/Breitenrain. La PHBern l'a d'ailleurs indiqué dans son rapport : la nouvelle grille horaire exige une évolution de l'enseignement et la contribution des enseignantes et enseignants est absolument essentielle. En outre, il est très certainement pertinent d'associer cette évolution à une école à horaire continu ou du moins à des structures d'école à journée continue.

## 5.2. Options pour un après-midi à l'école enfantine

Après que l'INC a mis un terme à l'expérience pédagogique, la direction de l'école et la commission scolaire se sont penchées de manière intensive sur l'exigence en matière de réintroduction d'un après-midi d'enseignement au cycle 1. Diverses possibilités de mise en œuvre ont ainsi fait l'objet de discussions, sous réserve toutefois que le nouvel horaire, en raison de son accueil largement positif, puisse être maintenu aux

cycles 2 et 3 en respectant les AHB. En effet, il est impensable pour la commission scolaire, la direction de l'école et le conseil des parents de revenir à l'ancienne grille horaire.

Pour prévoir la suite : la liste suivante montre que toutes les options permettant de respecter l'exigence de l'INC entraîneraient des coûts soit pour les parents soit pour la Ville de Berne. Par ailleurs, ces options ne permettent pas de garder les avantages du nouvel horaire et freineraient les efforts visant à faire évoluer l'école et l'enseignement.

### **Réintroduction de l'enseignement un après-midi par semaine à l'école infantine**

Si l'enseignement de 90 minutes au total était réintroduit un après-midi par semaine pour les élèves de BS1 et de BS2, plusieurs conséquences seraient à constater. Tout d'abord, ces enfants devraient commencer plus tard l'école le matin.

Par exemple, l'école commencerait seulement à 8 h 25 quatre jours par semaine. 25 minutes par jour, soit 100 minutes par semaine, seraient économisées pour que ces enfants aient école un après-midi par semaine. Un des problèmes posés par cette option serait que la plupart des parents ayant une activité lucrative ne pourraient commencer le travail que vers 9 h 00. Par conséquent, davantage de parents auraient besoin d'un module d'école à journée continue tôt le matin ou auraient beaucoup de difficultés à concilier travail et famille. De plus, les élèves concernés seraient à nouveau fortement affectés par le changement de personnel et de lieu tôt le matin.

Une autre possibilité serait que ces enfants finissent l'école à 11 h 50 quatre jours par semaine. Cela permettrait à nouveau de dégager les 100 minutes pour l'après-midi d'enseignement. Mais dans ce cas aussi, les enfants devraient être pris en charge soit par leurs parents, soit par le personnel d'encadrement. Et une fois encore, les parents ayant une activité lucrative seraient pénalisés s'ils devaient quitter leur poste avant midi. En outre, le service de prise en charge devrait répartir son offre sur plusieurs tranches horaires, puisque les plus jeunes enfants viendraient plus tôt et resteraient manger à midi. Le module de midi serait à nouveau plus cher, étant donné que les enfants devraient être pris en charge plus longtemps. Ces frais supplémentaires devraient également être facturés aux parents.

### **Dissolution des classes de Basisstufe et dissociation des classes d'école infantine**

La dissolution des classes de Basisstufe permettrait d'organiser les classes d'école infantine de manière séparée avec leurs propres horaires. Il serait également possible ainsi d'avoir à nouveau des sites extérieurs. Toutefois, séparer les classes d'école infantine des autres irait à l'encontre du concept de la CDIP/d'Harmos d'inclure l'école infantine dans l'école obligatoire. De plus, cette séparation artificielle ferait réapparaître des lacunes dans le système scolaire, ce qui pourrait entraîner des difficultés, notamment pour les élèves déjà défavorisés. Une telle solution irait cependant surtout à l'encontre de la stratégie de formation de la ville et de toutes les décisions de la commission scolaire concernant l'introduction de la Basisstufe. Le système de la Basisstufe est incontestablement la meilleure solution pour l'entrée à l'école au niveau de l'ensemble de l'arrondissement scolaire et, de plus en plus, au niveau de la ville.

### **Financement de la prise en charge par la commune**

Comme dans le cas de la commune de Moosseedorf, la Ville de Berne pourrait financer un jour d'école au niveau de l'école infantine. Il serait donc possible d'organiser une prise en charge obligatoire un après-midi par semaine qui serait financée par la commune. Cette solution permettrait de respecter les AHB tout en maintenant les heures d'enseignement le matin. Elle impliquerait toutefois que la Ville de Berne finance 90 minutes de prise en charge pour tous les élèves.

### **Développement des offres de l'école pour couvrir l'après-midi manquant**

Le développement des offres de l'école et leur élargissement aux élèves d'infantine permettrait également de répondre à l'exigence selon laquelle les élèves de BS1 et de BS2 sont pris en charge par l'école l'après-midi. Cela aurait toutefois des conséquences évidentes en termes de ressources supplémentaires pour la Ville de Berne.

### **Possibilité pour les parents de proposer une prise en charge**

Une autre possibilité serait que les parents proposent une prise en charge de 90 minutes l'après-midi, organisée par exemple par le conseil des parents. Elle pourrait par exemple être organisée dans le cadre des devoirs surveillés.

## 6. Étapes ultérieures

L'adaptation des horaires d'enseignement du site scolaire de Spitalacker/Breitenrain a montré que des modifications structurelles peuvent avoir des effets profonds sur le quotidien à l'école et le développement de l'enseignement. Afin de maximiser les effets positifs et de surmonter les difficultés, les étapes suivantes sont prévues :

- Développement des méthodes d'enseignement : les enseignantes et enseignants continuent d'être soutenus pour développer des méthodes d'enseignement novatrices et flexibles adaptées aux nouveaux horaires.
- Évaluation de la réforme et adaptation, si nécessaire : l'adaptation des horaires d'enseignement et ses répercussions sur les élèves, les enseignantes et enseignants et les parents sont évaluées à intervalles raisonnables et des modifications nécessaires sont appliquées dans les plus brefs délais.
- Communication et collaboration : la collaboration entre l'école, les parents et les partenaires externes s'intensifie pour encourager les progrès des élèves.
- Élargissement des offres de prise en charge : pour répondre aux besoins des familles, l'offre de prise en charge continue d'être développée sous la forme d'une école à horaire continu et organisée de manière flexible.

Enfin, il convient de souligner que différentes communes et écoles ont pris connaissance du rapport de la PHBern ou ont en entendu parler via les médias<sup>4</sup>. Les conseils de parents d'élèves d'autres écoles se sont notamment montrés intéressés par une telle adaptation des horaires pour satisfaire les élèves et les parents, qui sont les principaux groupes d'intérêt, et pour proposer ainsi une offre correspondant le mieux à leurs besoins. Le site scolaire de Spitalacker/Breitenrain est convaincu que d'autres écoles pourraient profiter d'une plus grande flexibilité dans l'organisation des horaires. Néanmoins, il faudrait adapter les règles concernant l'enseignement un après-midi par semaine à l'école enfantine dans les AHB ou demander des exceptions ciblées pour qu'une nouvelle grille horaire, semblable à celle du site scolaire de Spitalacker/Breitenrain, soit mise en place.

Sur la base du rapport, le système de feux tricolores ci-après montre les mesures de développement de l'enseignement sur lesquelles le site scolaire de Spitalacker/Breitenrain se concentrera à l'avenir. Dans ce contexte, il faut tenir compte du fait que la direction de l'école et la commission scolaire peuvent changer leur évaluation des feux à appliquer aux différents points. La motivation des enseignantes et enseignants actuels et futurs, des parents et des élèves à maintenir ce type d'organisation ainsi qu'à continuer de développer ce modèle déterminera si les feux resteront verts ces prochaines années scolaires. Les différents feux sont regroupés par groupe cible et cycle, et décrivent d'une part les aspects positifs (+) et d'autre part les difficultés et les obstacles concrets à venir (-).

---

<sup>4</sup> Exemples d'articles (en allemand) : [Mehr Zeit fürs Hobby: Eine Berner Schule experimentiert mit den Unterrichtszeiten | Der Bund](#), / [Berner Schule: Mehr Zeit für Hobbys dank neuen Unterrichtszeiten \(nau.ch\)](#)

	Thème/Obstacle	+ point positif, - difficulté existante	Évaluation de la direction de l'école/commission scolaire
Généralités	Mise en œuvre des nouveaux horaires d'enseignement au sein du collège d'enseignants et d'enseignants	<ul style="list-style-type: none"> <li>+ Discussion au sein du collège sur les (dés)avantages et conséquences</li> <li>+ Aspect central de la planification du programme scolaire</li> <li>+ Échanges approfondis au sein du comité de direction</li> <li>+ Adaptation des horaires pour permettre des blocs doubles (princip. pour les leçons de sport, musique ou TcG)</li> <li>- Planification avec l'ensemble du collège, atelier sur la vision et le développement du concept</li> </ul>	
	Matinées longues	<ul style="list-style-type: none"> <li>+ Heure d'arrivée</li> <li>+ Possibilité de réduire le programme de la BS1</li> <li>- Possibilité de rentrer plus tôt à la maison (11 h 30 ?)</li> <li>- Possibilité de fréquenter un module d'école à journée continue avant le repas de midi pour alléger l'enseignement</li> <li>- Soutien supplémentaire durant les leçons (assistance pédagogique ?)</li> </ul>	
	Fatigue avant midi	<ul style="list-style-type: none"> <li>+ Organisation active des pauses</li> <li>+ Pause de 10 h 00 plus longue</li> <li>+ Planification des activités exigeantes en première partie de matinée</li> <li>+ Plus de possibilités d'intégrer des moments d'activité physique et de repos</li> </ul>	
Cycle 1	Après-midi libres	<ul style="list-style-type: none"> <li>+ Nouvelle organisation des modules de l'école à journée continue</li> <li>- Pas d'offre de prise en charge de la part de l'école à ce cycle pour les après-midi libres</li> </ul>	
	Matinées longues	<ul style="list-style-type: none"> <li>+ Pauses tardives également possibles</li> <li>+ Organisation de séquences de jeux libres et de pauses avec activité physique</li> <li>+ Auto-observation des élèves pour savoir quand une pause est nécessaire</li> </ul>	
Cycle 2	Après-midi libres	<ul style="list-style-type: none"> <li>+ Fréquentation d'une offre de prise en charge ou offres très attrayantes proposées par l'école pour ce cycle</li> </ul>	
	Matinées longues	<ul style="list-style-type: none"> <li>+ Suppression des leçons matinales</li> <li>+ Capacité de concentration plus longue exercée en fonction de l'âge</li> <li>+ Moins de stress en raison de la diminution des transitions entre disciplines</li> <li>+ Meilleure concentration</li> </ul>	
Cycle 3	Après-midi libres	<ul style="list-style-type: none"> <li>+ Plus de temps libre pour les loisirs et de possibilités de participer à des activités extrascolaires</li> <li>+ Augmentation des inscriptions aux offres de l'école</li> </ul>	

<b>Corps enseignant</b>	Organisation des leçons	<ul style="list-style-type: none"> <li>+ Enseignant-e-s de discipline pris en compte dans l'organisation de l'horaire</li> <li>+ Objectifs d'apprentissage atteignables malgré tout</li> </ul>	
	Transitions sans pause entre les disciplines	<ul style="list-style-type: none"> <li>+ Accords clairs entre les enseignant-e-s pour « se passer » les élèves</li> <li>+ Si possible, trajets courts entre les différentes salles de classe</li> <li>- Optimiser le temps de rangement</li> </ul>	
	Développement de l'enseignement	<ul style="list-style-type: none"> <li>+ Mise en place de différentes configurations de groupe</li> <li>+ Plus de liberté d'organisation grâce aux blocs d'enseignement plus longs</li> <li>+ Adaptation aux besoins des élèves</li> <li>+ Accent sur l'amélioration de la gestion du rythme d'enseignement à tous les cycles</li> <li>+ Plus de temps pour la collaboration (après-midi)</li> <li>- Partage d'idées sur des stratégies d'enseignement</li> </ul>	
<b>Parents</b>	Besoin d'offre de prise en charge les après-midi	<ul style="list-style-type: none"> <li>+ Lors des soirées d'information aux parents, communication sur l'organisation de la semaine et sur les (dés)avantages</li> <li>- Conseil plus soutenu aux parents qui ont besoin d'une prise en charge supplémentaire en leur proposant l'offre d'école à horaire continu</li> </ul>	
	Conciliation entre vie familiale et professionnelle	<ul style="list-style-type: none"> <li>+ Activités à l'extérieur possibles grâce aux matinées plus longues</li> <li>+ Fiabilité plus élevée au travail, moins de stress</li> <li>- Discussion concernant les frais de la prise en charge</li> </ul>	